

A close-up photograph of a person's hand playing a golden saxophone. The focus is on the keys and the player's fingers. The background is dark and out of focus. There are decorative wavy lines in blue and yellow on the left and bottom right corners.

sevre
Loire
&

CULTURE

École de musique

ANNÉE
2026
2027



ÉCOLE DE MUSIQUE SÈVRE & LOIRE MAI 2026

Conception graphique :

Service communication Sèvre & Loire

Impression : ICI

Crédits Photos : Studio Milcendeau - Vallet

800 exemplaires

Sommaire

Page 4 **Édito**

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Page 6 **Le projet d'établissement 2026-2031**
Page 8 **Schéma des études**

DÉCOUVRIR

Page 10 **Jardin musical & Éveil musical**
Page 11 **Parcours de découverte instrumentale**

APPRENDRE

Page 12 **Parcours Instrumental & Vocal**
Page 13 **Culture musicale / formation musicale adultes**

JOUER ENSEMBLE

Page 14 **Pratiques collectives enfants & ados**
Page 16 **Pratiques collectives adultes**
Page 17 **Associations de pratiques amateurs**

INFOS PRATIQUES

Page 18 **Inscription**
Page 19 **Droits d'inscription**
Page 20 **Contacts**

Édito

Un lieu où la musique nous unit

Notre école est bien plus qu'un établissement d'enseignement artistique : c'est un espace où la musique devient un langage commun, une source d'épanouissement et un vecteur de lien social. Que vous soyez débutant·e ou musicien·ne confirmé·e, nous avons à cœur de cultiver ensemble cette passion qui nous rassemble. Les pratiques collectives (orchestres, chorales, ensembles) sont au cœur du projet de l'école, convaincus que jouer ensemble est une expérience unique, qui développe les compétences musicales et nourrit des liens précieux entre les participants.

Une école ouverte à toutes et à tous

La musique est une aventure accessible dès le plus jeune âge. Une grande variété de disciplines (classique, rock, folk, musiques du monde, etc.) est proposé et tout est mis en œuvre pour que chacun·e trouve sa place. Grâce à la qualité des enseignements, à des équipements adaptés et à une pédagogie collaborative, un cadre idéal vous est offert pour apprendre, créer et partager des moments inoubliables.

Un projet culturel ancré dans le territoire

L'école de musique Sèvre et Loire rayonne sur l'ensemble du territoire intercommunal grâce entre autre à des interventions en milieu scolaire, des fanfares de collèges et des classes à projet musique. Ces initiatives illustrent notre engagement à rendre la culture accessible et à faire de la musique un levier d'ouverture sur le monde.

Dans ce livret, votre guide pour l'année 2026-2027, vous trouverez toutes les informations sur :

- **L'organisation des enseignements**,
- **La vie de l'école** et ses modalités d'accès.
- **Les disciplines et les activités** proposées.

Quel que soit votre âge ou votre niveau, vous êtes les bienvenu·e·s. Nous vous souhaitons une excellente année musicale, riche en découvertes, en rencontres et en émotions partagées.

La direction de l'École de musique Sèvre & Loire,

37
professeurs

21
disciplines
instrumentales

790
élèves

60
pratiques
collectives

2 Pôles d'enseignement
Pôle Musical Sèvre à Vallet
Pôle Musical Loire à Divatte-sur-Loire

... de l'enseignement artistique



21
écoles primaires

1 850
élèves concernés



... de l'éducation
artistique &
culturelle

3 fanfares
au collège du territoire,
soit **90** musiciens

L'École de musique, c'est...

... un lieu ressource
des associations musicales
partenaires qui répètent sur les
2 pôles d'enseignement, dont :

5 orchestres

1 fanfare

1 chorale

1 local de répétition
à disposition des groupes du
territoire



... des actions
culturelles & de
la diffusion

50 concerts par an

+ de **20** projets de création, diffusion, rencontres
de classes et rencontres d'artistes...

À propos de l'École de musique

Le nouveau projet d'établissement ouvre une nouvelle étape indispensable dans l'histoire et le développement de l'École de Musique Sèvre & Loire. Fruit d'une démarche collective, il traduit la volonté partagée des élus, des équipes pédagogiques et administratives, des usagers et des partenaires de construire un service public culturel ambitieux, cohérent et accessible à tous.

Le projet de l'école s'articule autour de 6 axes :

L'école de musique, un lieu de culture global

- Faciliter l'accès et attirer de nouveaux publics
- Valoriser et encourager la pratique artistique
- Contribuer à l'animation de la vie culturelle du territoire
- Mieux accueillir les publics.

Une école ouverte, accessible et participative

- Prendre en compte le handicap et les troubles des apprentissages
- Toucher les publics éloignés ou empêchés
- Favoriser l'implication, la participation, la concertation et les démarches de co-construction.

Un établissement en prise avec son époque

- Améliorer l'offre et faire évoluer les dispositifs existants
- Elargir l'offre et fidéliser les jeunes
- Encourager et favoriser les démarches pédagogiques innovantes et l'expérimentation.

Poursuivre la structuration interne

- Optimiser les ressources et processus internes
- Poursuivre la structuration et consolider le projet pédagogique.

Accompagner et promouvoir les pratiques amateurs

- Accompagner les projets et parcours des musiciens amateurs
- Favoriser la collaboration, les partenariats et la diffusion.

Prendre en compte les enjeux éthiques, écologiques et sociétaux

- Co-construire une charte éthique partagée
- Adopter des pratiques quotidiennes écoresponsables
- Prendre en compte les problématiques de mobilité de nos usagers
- Promouvoir la mixité et la diversité.

Les 4 missions de l'École de musique :

Etablissement éducatif de proximité, l'école de musique est un lieu où le vivre et le faire ensemble sont au centre des préoccupations, favorisant ainsi la réussite éducative autour des notions de plaisir et d'échange. Ouverte à toutes et tous, petits et grands, débutants ou musiciens confirmés, et forte de son équipe de 37 professeurs, l'école de musique accueille les musiciens et apprentis musiciens du territoire sur les deux pôles d'enseignement : pôle musical Sèvre à Vallet et pôle musical Loire à Divatte-sur-Loire.

L'Enseignement artistique :

- Pratique collective dès le début de l'apprentissage
- Formation musicale intégrée à la pratique instrumentale pour plus de cohérence
- Organisation des cours et ateliers par classe d'âges
- Pédagogie de projet, au centre des enseignements : apprendre en faisant
- Pédagogie de groupe dans les cours d'instrument : entraide, émulation et plaisir de faire ensemble
- Ecole inclusive : des propositions pédagogiques et des parcours qui s'adaptent à chacun : troubles "dys", personnes en situation de handicap...

Les Actions culturelles et la diffusion :

C'est l'ensemble des projets et événements en lien avec l'enseignement et l'accompagnement : nourrir la pédagogie, diversifier les publics, aller à la rencontre des artistes et des œuvres (concerts d'élèves, master class / rencontres d'artistes, projets inter-écoles...)

L'Education Artistique et Culturelle :

- Permettre à chaque enfant et élève du territoire de s'initier au langage artistique, de diversifier et développer ses moyens d'expression à travers la pratique, d'aller à la rencontre des œuvres et des artistes.
- L'école de musique déploie plusieurs dispositifs à destination des scolaires :
 - Interventions en milieu scolaire (musique et danse) dans toutes les écoles du territoire,
 - Fanfare au collège (Pierre Abélard à Vallet, Notre Dame et Auguste Mailloux au Loroux-Bottereau).

Lieu ressource

L'école soutient les pratiques musicales amateurs (chorales, orchestres et groupes du territoire) en mettant à disposition :

- Des moyens matériels et humains pour accompagner les projets musicaux.
- Un local de répétition dédié, accessible aux groupes et musiciens du territoire.

Schéma des études

Cycle Initiation

JARDIN MUSICAL
ÉVEIL MUSICAL // ÉVEIL MUSIQUE & DANSE
PARCOURS DE DÉCOUVERTE INSTRUMENTAL

Cycle 1

Durée 3 ou 4 ans

Selon l'âge d'entrée dans l'apprentissage + une année éventuelle de consolidation

Instrument

Pratique collective

Modalité d'évaluation

Contrôle continu

la 4^{ème} année pour les élèves ayant débuté en primaire

+ Culture musicale selon l'âge

Validation de fin de cycle

Orientation

la 3^{ème} année pour les autres

Cycle 2

Durée 3 ou 4 ans
+ une année éventuelle de consolidation

Instrument

Pratique collective

Modalité d'évaluation

Contrôle continu

Validation de fin de cycle au plus tard la 4^{ème} année

+ Culture musicale selon l'âge

Orientation

PARCOURS PERSONNALISÉ

Durée : 3 ans

prolongation possible d'un an, selon projet et places disponibles

Cycle 3

Durée 2 ans
prolongation possible d'un an, selon projet et places disponibles

Instrument

Pratique collective

Option "Parcours Projet"

Accompagnement à la réalisation d'un projet personnel sur 2 ans

Possibilité d'intégrer le parcours projet dès la dernière année de cycle 2

Fin de Parcours **instrumental**

PARCOURS INSTRUMENTAL
ENFANTS & ADOLESCENTS

Cycle 1

Durée 3 ans

Instrument

Formation musicale : une année obligatoire au cours du 1er cycle

Pratique collective

Modalité d'évaluation

Contrôle continu

+ Formation musicale

Orientation



Cycle 2

Durée 3 ans

Instrument

Prolongation possible d'un an, selon projet et places disponibles

Pratique collective



Fin de Parcours **instrumental**

Pratique collective

CHOEURS : enfants // ados // adultes

ENSEMBLES PERCUSSIONS BRÉSILIENNES ADULTES : débutants / confirmés

ATELIER PERCUSSIONS AFRICAINES ADULTES : tous niveaux

ATELIER GUITARE D'ACCOMPAGNEMENT ADULTES :

Niveau 1 (débutants) - 2 ans

Niveau 2 (confirmés) - 2 ans

ENSEMBLE À CORDES ADULTES Non débutants uniquement

ATELIER JAZZ ADULTES Non débutants uniquement

ENSEMBLE INSTRUMENTAL ADULTES Non débutants uniquement

Pratique adultes

Le parcours adultes adapté s'adresse à des adultes en situation de handicap.
sans limitation de durée

Découvrir

Droit
d'inscription
N°1

JARDIN MUSICAL

ENFANT DE 1 À 2 ANS
ACCOMPAGNÉ D'UN
ADULTE

- **Durée 1 an**
- **Atelier de 45 min tous les 15 jours**

Le jardin musical est une activité d'éveil sensoriel et corporel des tout-petits par la musique. Cet atelier a pour but de développer la psychomotricité de l'enfant et l'éveiller à la musique à travers le geste, le mouvement et l'écoute. Le jardin musical est également un moment de partage et d'échange entre un adulte (parent, assistant(e) maternel(le),...) et un enfant.

Pôle Musical Loire

SEMAINES PAIRES

- mercredi 9h30

Pôle Musical Sèvre

SEMAINES IMPAIRES

- mercredi 10h

Dans la limite
des places
disponibles

Droit
d'inscription
N°2

ÉVEIL MUSICAL

ÉLÈVE DE LA MOYENNE SECTION AU CP

- **Durée 1 an à 3 ans**
- **Atelier de 45 min**

L'atelier d'éveil musical propose une ouverture sensible et ludique à la musique. Au travers d'activités sensorielles, corporelles et vocales, les tout-petits découvrent et s'initient au monde sonore, au geste musical et au plaisir de jouer ensemble.

Pôle Musical Loire

- MS/GS : samedi 9h15

- MS/GS : samedi 11h

- GS/CP : samedi 10h

- GS/CP : samedi 11h45

Pôle Musical Sèvre

- MS/GS : mercredi 10h45

- MS/GS : mercredi 17h

- GS/CP : mercredi 11h30

- GS/CP : mercredi 16h15

ÉVEIL MUSIQUE & DANSE

ÉLÈVE DE LA MOYENNE SECTION AU CP

- **Durée 1 an à 3 ans**
- **Atelier de 45 min**

Encadré par une enseignante musicienne et une enseignante danseuse, l'atelier d'éveil musique et danse permet de s'initier à ces deux pratiques artistiques en découvrant les gestes musicaux et les expressions corporelles dans le but de créer et d'inventer ensemble.

Pôle Musical Loire

- MS : mardi 16h45

- GS : mardi 17h30

- CP : mardi 18h15

Droit
d'inscription
N°2



Dans la limite
des places
disponibles

L'ordre des 3 parcours sera précisé par la scolarité début juillet 2026, une fois l'inscription validée.

PARCOURS DE DÉCOUVERTE INSTRUMENTALE

ÉLÈVE DE CE1 ET CE2

- Durée 1 an à 3 ans
- Cours de 40 min

Droit
d'inscription
N°3

➤ **1er trimestre**, du 31 août au 28 novembre 2026

➤ **2ème trimestre**, du 7 décembre 2025 au 20 mars 2027

➤ **3ème trimestre**, du 22 mars au 26 juin 2027

Accessibles aux enfants de CE1 et CE2, ces parcours ont pour ambition de permettre aux jeunes élèves de découvrir et d'essayer différents instruments enseignés à l'école durant une année, de les accompagner dans leur choix d'un instrument et de débiter l'apprentissage de la musique au travers d'une pratique collective. C'est également l'occasion de rencontrer les professeurs et de découvrir la vie d'un élève à l'École de musique. Les cours sont collectifs et encadrés par plusieurs enseignants. Les instruments sont prêtés sur le temps de cours.

➤ Choisir 3 parcours dans l'année, soit un par trimestre, parmi les propositions ci-dessous. Il est possible de choisir sur les deux pôles.

Pôle Musical Sèvre

PARCOURS A : ➤ lundi 18h : Saxophone / Piano

PARCOURS B : ➤ lundi 18h : Harpe / Violon / Violoncelle

PARCOURS C : ➤ mardi 17h45 : Batterie & Percussions / Trompette / Trombone & Tuba

PARCOURS D : ➤ mercredi 14h30 : Clarinette / Flûte traversière / Guitare

Pôle Musical Loire

PARCOURS E : ➤ jeudi 18h : Trompette / Trombone & Tuba / Saxophone

PARCOURS F : ➤ jeudi 18h : Clarinette / Violon & Alto / Contrebasse / Accordéon

PARCOURS G : ➤ samedi 10h : Guitare / Flûte traversière

PARCOURS H : ➤ samedi 10h : Batterie & Percussions / Violoncelle / Piano

Apprendre

COURS INSTRUMENTAL ET VOCAL

ENFANTS / ADOS / ADULTES (cf. schéma des études P.8)

👉 *Guitare Électrique, MAO, Technique Vocale : à partir de la 5ème (collège)

Droit
d'inscription
N°4

Droit
d'inscription
N°5

Dans la limite
des places
disponibles

	Pôle Musical Loire	Pôle Musical Sèvre
BOIS		
FLÛTE	👉 samedi	👉 mercredi / jeudi
CLARINETTE	👉 mardi / mercredi / jeudi	👉 mercredi
SAXOPHONE	👉 mercredi / jeudi	👉 lundi / vendredi
CORNEMUSE	/	👉 du lundi au vendredi
CUIVRES		
TROMPETTE	👉 lundi / jeudi / samedi	👉 mardi
TROMBONE	👉 du lundi au samedi	👉 du lundi au samedi
TUBA	👉 du lundi au samedi	👉 du lundi au samedi
CORDES FROTTÉES		
VIOLON	👉 mercredi / jeudi	👉 lundi / mercredi / jeudi
ALTO	👉 mercredi / jeudi	/
VIOLONCELLE	👉 mardi / samedi	👉 lundi / jeudi
CONTREBASSE	👉 mercredi / jeudi	/
CORDES PINCÉES		
GUIWARE	👉 du lundi au samedi	👉 du lundi au samedi
GUIWARE ELECTRIQUE*	👉 du lundi au samedi	👉 du lundi au samedi
GUIWARE BASSE	👉 mercredi / jeudi	👉 du lundi au samedi
HARPE	/	👉 lundi
CLAVIERS		
PIANO	👉 du lundi au samedi	👉 du lundi au vendredi
ACCORDÉON	👉 jeudi	/
VOIX		
TECHNIQUE VOCALE *	👉 lundi / mardi	👉 lundi / mercredi / jeudi
MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR		
MAO*	👉 mercredi 20h	👉 mardi 19h30
PERCUSSIONS		
BATTERIE	👉 du lundi au jeudi	👉 du lundi au jeudi
PERCUSSIONS	👉 lundi / samedi	👉 lundi / mardi

Les cours instrumentaux en petits effectifs (pédagogie de groupe, de 2 à 4 élèves) sont privilégiés dès que possible. Horaires de cours définis avec le professeur à la rentrée de septembre.

CULTURE MUSICALE

ÉLÈVE DE LA 5ÈME À LA 3ÈME

Développer son autonomie, approfondir la théorie musicale, devenir mélomane, coopérer pour la réalisation d'un projet artistique, s'ouvrir à la pratique de différentes esthétiques musicales, découvrir les groupes et orchestres du territoire, développer une pensée critique et créative, s'initier aux musiques assistées par ordinateur...



Pôle Musical Loire Pôle Musical Sèvre

CULTURE MUSICALE | CLASSE DE 5ÈME

- | | |
|------------------|------------------|
| ➤ mercredi 17h | ➤ lundi 17h30 |
| ➤ mercredi 18h30 | ➤ mardi 17h15 |
| ➤ jeudi 18h45 | ➤ mercredi 16h15 |

CULTURE MUSICALE | CLASSE DE 4ÈME

- | | |
|------------------|------------------|
| ➤ mardi 19h | ➤ mercredi 17h |
| ➤ mercredi 19h15 | ➤ mercredi 17h45 |
| ➤ jeudi 17h15 | ➤ jeudi 18h15 |

CULTURE MUSICALE | CLASSE DE 3ÈME

- | | |
|------------------|------------------|
| ➤ mardi 19h45 | ➤ mercredi 18h30 |
| ➤ mercredi 17h45 | ➤ jeudi 17h30 |
| ➤ jeudi 19h30 | |

➤ Organisé par classe d'âge quel que soit le niveau de l'élève, le cours d'une durée de 45 min est obligatoire pour les collégiens de la 5ème à la 3ème.

FORMATION MUSICALE ADULTES

ADULTE DÉBUTANT UN PARCOURS INSTRUMENTAL

- **Obligatoire au moins 1 année**

Vous souhaitez vous inscrire en parcours instrumental ?

La formation musicale sera pour vous un outil au service de votre pratique grâce à l'étude des principaux éléments qui vous permettront d'interpréter un morceau de musique, de créer un lien entre le son et le signe et de former de manière globale le musicien que vous deviendrez (oreille, sens du rythme, travail collectif, culture générale).

Location d'instrument

- L'École de musique propose certains instruments à la location pour les élèves débutants, dans la limite des disponibilités, cf. page 19 Droits d'inscription.

Pôle Musical Loire

FORMATION MUSICALE ADULTES

- Jeudi 20h / 21h

L'École de musique se réserve le droit de modifier les horaires à la rentrée de septembre

Jouer ensemble

PRATIQUES COLLECTIVES ENFANTS / ADOS | ÉLÈVES DÈS LE CE2

	Pôle Musical Loire	Pôle Musical Sèvre
PIANOS		
ATELIERS & ENSEMBLES PIANO	🕒 Jour et horaire à définir à la rentrée	
GITARES		
ATELIER GUITARES 1 (1ère année)	🕒 samedi 11h45	🕒 mercredi 15h15
ATELIER GUITARES 2 (2ème année)	🕒 samedi 11h45	🕒 mercredi 15h15
ENSEMBLE GUITARES 1	🕒 samedi 10h45	🕒 samedi 10h30
ENSEMBLE GUITARES 2	🕒 vendredi 19h15	🕒 samedi 11h30
VENTS		
ATELIER VENTS 1 (1ère année)	🕒 mercredi 16h	🕒 mercredi 15h15
ATELIER VENTS 2 (2ème et 3ème année)	🕒 mercredi 16h	🕒 jeudi 17h45
ENSEMBLES VENTS 1 et 2	🕒 jeudi 18h45	🕒 mardi 18h30
CORDES		
ATELIER CORDES 1 (1ère année)	🕒 samedi 10h45	🕒 mercredi 15h15
ATELIER CORDES 2 (2ème année)	🕒 mercredi 16h	🕒 mercredi 15h15
ENSEMBLE À CORDES 1	🕒 samedi 11h45	🕒 lundi 18h45
ENSEMBLE À CORDES 2	🕒 mercredi 19h	🕒 lundi 18h45
MUSIQUE TRADITIONNELLE		
ATELIER MUSIQUE TRADITIONNELLE		🕒 lundi 18h45
ENSEMBLE MUSIQUE TRADITIONNELLE		🕒 lundi 19h45
BATTERIE / PERCUSSIONS		
ATELIER BATTERIE / PERCUSSIONS (1ère année)	🕒 lundi 18h	🕒 mardi 18h45
ATELIER BATTERIE / PERCUSSIONS (2ème année)	🕒 lundi 18h	🕒 mardi 18h45
ENSEMBLE BATTERIE / PERCUSSIONS (à part. de la 3e année)	🕒 jeudi 18h30	🕒 mercredi 18h
MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR		
ATELIER MAO	🕒 mercredi 20h	🕒 mardi 19h30
MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES		
ATELIERS MAA	🕒 Jour et horaire à définir à la rentrée	
ATELIERS JAZZ		
ATELIER JAZZ ADOS	🕒 mercredi 18h	🕒 lundi 18h45
VOIX		
CHŒUR ENFANTS (CE2/6ème)	🕒 mardi 18h	🕒 mercredi 13h30
CHŒUR ADOS (à partir de la 6ème)	🕒 lundi 19h15	🕒 jeudi 18h45

🕒 Pratique collective obligatoire pour tout élève inscrit en parcours instrumental.

🕒 Pratique collective comprise dans le montant des droits d'inscription N° 4 page 19

* Accessible aussi en hors parcours instrumental - cf droits d'inscription N°6 page 19

• **Durée : 1h pour chaque cours, sauf MAO - 1h30**



PRATIQUES COLLECTIVES ADULTES

ADULTES DÉBUTANTS ET NON DÉBUTANTS*, SELON LES PRATIQUES

Droit
d'inscription
N°6

- Pratique collective obligatoire dans le parcours adulte dès que possible (2ème ou 3ème année)
- Pratique collective accessible hors parcours instrumental, sauf MAO (cf. droits d'inscription N°6)
- Certaines pratiques sont réservées aux adultes non débutants*.
- Pratique collective comprise dans le montant des droits d'inscription (N° 5 page 19)

- **Durée : 1h pour tous les cours, sauf MAO - 1h30**

Pôle Musical Loire Pôle Musical Sèvre

ATELIER CORDES ADULTES*	➤ Jour et horaire à fixer à la rentrée	
ENSEMBLE INSTRUMENTAL ADULTES (niveau 1)*	➤ jeudi 20h30	
ENSEMBLE INSTRUMENTAL ADULTES (niveau 2)*	/	➤ mercredi 20h
MUSIQUES TRADITIONNELLES		
ENSEMBLE TRADITIONNEL*	/	➤ lundi 19h45
ENSEMBLE DE CORNEMUSES*	/	➤ vendredi 18h30
PERCUSSIONS BRÉSILIENNES 1 (DÉBUTANTS)	/	➤ mardi 19h30
PERCUSSIONS BRÉSILIENNES 2 (CONFIRMÉS)*	/	➤ mardi 20h30
ATELIER DJEMBE ADULTES	/	➤ mardi 20h45
ATELIERS JAZZ		
ATELIER JAZZ ADULTES - Initiation*	➤ jeudi 20h30	/
ATELIER JAZZ ADULTES - Perfectionnement*	/	➤ lundi 20h45
VOIX		
CHŒUR ADULTES	➤ mardi 20h	➤ jeudi 19h45
MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR		
MAO	➤ mercredi 20h	➤ mardi 19h30

GUITARE D'ACCOMPAGNEMENT ADULTES

ADULTES DÉBUTANTS ET CONFIRMÉS

Les ateliers adultes de guitare d'accompagnement sont des cours de guitare en collectif pour découvrir et apprendre les techniques d'accompagnement et ainsi prendre plaisir à jouer ensemble.

- 2 niveaux : débutants et confirmés
- Inscription pour 2 années maximum par niveau

Pôle Musical Loire

ATELIER GUITARE D'ACCOMPAGNEMENT

niveau débutant ➤ jeudi 18h30

niveau confirmé ➤ mardi 19h30

Droit
d'inscription
N°6

L'École de musique se réserve le droit de modifier les horaires à la rentrée de septembre.

Associations de Pratiques amateurs

LES ASSOCIATIONS MUSICALES
CONVENTIONNÉES du territoire répètent
dans les locaux de l'École de musique Sèvre & Loire

Cancelli Musique

ORCHESTRE D'HARMONIE

🕒 mardi 20h30 / 22h30

Pôle Musical Loire

cancelli@cancellimusique.fr

Divate Mélodie

CHORALE

🕒 lundi 20h00 / 22h00

Pôle Musical Loire

divate.melodie@gmail.com

Fanfare du Coin

FANFARE NEW ORLEANS

🕒 Jeudi 20h00 / 21h00

Pôle Musical Loire

lafanfareducoin@gmail.com

Les Clés en fête

ORCHESTRE
D'HARMONIE

🕒 Vendredi 20h30 / 22h30

Pôle Musical Loire

lesclesenfete@free.fr

OCF

ORCHESTRE DE CUIVRES ET
PERCUSSIONS

🕒 jeudi 21h00 / 22h30

Pôle Musical Loire

contact@ocpleloroux.fr

Harmonie de Vallet

ORCHESTRE D'HARMONIE

🕒 vendredi 20h30 / 22h30

Pôle Musical Sèvre

harmonievallet@gmail.com

La Querelle des Bouffons

ENSEMBLE MUSICAL CHŒUR
& ORCHESTRE

🕒 un samedi par mois

Pôle Musical Loire

lqdb44@gmail.com

Inscription

INSCRIVEZ-VOUS SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

OU ICI <https://bit.ly/42hTcUd>

RÉINSCRIPTION

**Vous ou votre enfant
êtes déjà inscrit
à l'école de musique**

**DOSSIER À REMPLIR
DU MERCREDI 20 MAI (10H) AU
SAMEDI 23 MAI 2026 (20H)**

INSCRIPTION

**Vous souhaitez vous inscrire
ou inscrire votre enfant à
l'École de musique**

**DOSSIER À REMPLIR
DU MERCREDI 10 JUIN (10H) AU
VENDREDI 12 JUIN 2026 (20H)**

**Les inscriptions se font par ordre
d'arrivée dans la limite des places
disponibles**

MODALITÉS DE PAIEMENT

**POUR COMPLÉTER LES DOSSIERS ET
VALIDER L'INSCRIPTION, MERCI DE FOURNIR :**

- Pour les allocataires CAF : justificatif du quotient familial
- Pour les non-allocataires : avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024
- Dans tous les cas, en l'absence de justificatif, le tarif le plus élevé sera appliqué
- Si prélèvement : Un RIB et un mandat de prélèvement à télécharger sur le site de la Communauté de communes Sèvre et Loire.

MOYENS & MODALITÉS DE PAIEMENT

- Par prélèvements :
 - mensuels, en 7 fois, d'octobre 2026 à avril 2027
 - trimestriels, en 3 fois, en octobre 2026, janvier 2027 et avril 2027
 - annuel, en 1 fois, en octobre 2026.
- Par chèque à l'ordre de « Régie école de musique » ou en ligne
 - annuel, en 1 fois, en octobre 2026 après réception de facture.
- Tout ou partie de votre facture par Chèques Vacances en version papier (pas dématérialisé), Pass Culture Communaux ou E-Pass Culture Région (les Pass Sport ne seront pas acceptés), en vous présentant :
 - le mercredi 23 septembre 2026 de 10h à 12h et de 14h à 18h au Pôle musical Loire à Divatte
 - le samedi 26 septembre 2026 de 9h à 12h au Pôle musical Sèvre à Vallet.En dehors de ces dates, nous ne pourrons plus accepter le dépôt de ce moyen de paiement.

Droits d'inscription

HABITANTS SÈVRE & LOIRE

EN VIGUEUR POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2026 - 2027

- A partir de 3 membres d'une même famille, une réduction de 5 % sera appliquée sur la totalité de la facture
- Pour les usagers hors territoire de la Communauté de communes Sèvre & Loire, une majoration de 50% sera appliquée. Retrouvez les montants à l'adresse suivante : <https://bit.ly/edm-cctl-2026>
- Droits d'inscription Enfants / Ados appliqués aux étudiants jusqu'à 25 ans sur présentation d'un justificatif
- Tarifs location d'instrument : 98 € la 1ère année / 119 € la 2ème / 140 € la 3ème année (dans la limite des disponibilités)
- Pratique collective et Culture musicale (ou Formation musicale adulte) inclus dans les droits d'inscription N° 4 et 5

TRANCHE QUOTIENT FAMILIAL	INITIATION			PARCOURS INSTRUMENTAL		PRATIQUE COLLECTIVE
	N°1	N°2	N°3	N°4	N°5	N°6
	ENFANTS	ENFANTS	ENFANTS	ENFANTS ADOS	ADULTES	POUR TOUS
	JARDIN MUSICAL	ÉVEIL MUSICAL	PARCOURS DE DÉCOUVERTE			CHORALES, ENSEMBLES, ATELIERS, GUITARE D'ACCOMPAGNEMENT
0 à 400	53 €	105 €	168 €	221 €	252 €	79 €
401 à 500	58 €	116 €	173 €	247 €	284 €	89 €
501 à 600	63 €	126 €	184 €	284 €	326 €	100 €
601 à 700	69 €	137 €	194 €	305 €	357 €	110 €
701 à 800	74 €	147 €	205 €	336 €	383 €	121 €
801 à 900	79 €	158 €	215 €	368 €	410 €	131 €
901 à 1000	84 €	168 €	226 €	394 €	431 €	142 €
1001 à 1100	92 €	183 €	241 €	418 €	461 €	155 €
1101 à 1200	97 €	193 €	252 €	428 €	471 €	161 €
1201 à 1400	103 €	206 €	265 €	444 €	492 €	168 €
1401 à 1600	108 €	216 €	276 €	454 €	509 €	173 €
1601 à 1800	115 €	230 €	289 €	470 €	529 €	180 €
1801 à 2000	120 €	240 €	301 €	480 €	546 €	186 €
2001 à 2200	130 €	259 €	315 €	497 €	568 €	193 €
+ de 2201	138 €	276 €	326 €	507 €	585 €	198 €

INFOS DATES



portes ouvertes de l'École de musique

- **MERCREDI 3 JUIN**, de 14h à 18h, au Pôle Musical Sèvre à Vallet
- **SAMEDI 6 JUIN**, de 9h à 13h, au Pôle Musical Loire à Divatte-sur-Loire

nouveaux élèves
inscription
en ligne
sur cc-sevreloire.fr

**du 10 juin, 10h
au 12 juin, 20h**

École de musique Sèvre & Loire

PÔLE MUSICAL LOIRE - Espace Roger Jamin
18 Boulevard Pasteur - 44 450 DIVATTE-SUR-LOIRE

PÔLE MUSICAL SEVRE - Espace culturel Le Champilambart
13 route des Dorices - 44 330 VALLET